

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 49097 B1** (51) Cl. internationale : **H02G 9/10; E02D 29/14**

(43) Date de publication :  
**30.06.2022**

---

(21) N° Dépôt :  
**49097**

(22) Date de Dépôt :  
**04.03.2019**

(30) Données de Priorité :  
**07.03.2018 FR 1851945**

(71) Demandeur(s) :  
**Semap Composite, Z.I. de Braux Rue de la Pierre Saint Martin 08120 Bogny Sur Meuse (FR)**

(72) Inventeur(s) :  
**KRATTLI, Christian**

(74) Mandataire :  
**H&H IP LAW**

**(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19160603.7**

---

(54) Titre : **CHAMBRE DE RACCORDEMENT AVEC CADRE MÉTALLIQUE INTÉGRÉ**

(57) Abrégé : L'invention concerne une chambre de raccordement (1), qui consiste en une pièce utilisée enterrée dans le sol (3), de forme parallélépipédique rectangle, fermée supérieurement par au moins un tampon (7), ladite chambre (1) logeant des moyens de raccordement de fils ou câbles faisant partie d'un réseau de distribution, et constituée de la superposition, au travers de moyens d'emboîtement (42), d'éléments en forme de cadre, lesdits éléments de cadre comprenant au moins un élément de base (4) et un élément supérieur (5) destiné à recevoir ledit tampon (7) au travers d'un cadre métallique (6), où chacun desdits éléments (4, 5) en forme de cadre vient du moulage d'un matériau composite, chacun desdits éléments (4, 5) comportant, outre lesdits moyens d'emboîtement, des moyens de réception complémentaires auxdits moyens d'emboîtement, conçus aptes à la solidarisation entre eux de deux éléments (4, 5) superposés, ledit cadre métallique (6) faisant partie intégrante de l'élément supérieur (5).

**CHAMBRE DE RACCORDEMENT AVEC CADRE MÉTALLIQUE INTÉGRÉ.****Revendications**

1. Chambre de raccordement (1), qui consiste en une pièce utilisée enterrée dans le sol (3), de forme parallélépipédique rectangle, fermée supérieurement par au moins un tampon (7), ladite chambre (1) logeant des moyens de raccordement de fils ou câbles faisant partie d'un réseau de distribution, et constituée de la superposition, au travers de moyens d'emboîtement (42), d'éléments en forme de cadre, et comprenant au moins un élément de base (4) et un élément supérieur (5) destiné à recevoir ledit tampon (7) au travers d'un cadre métallique (6), où chacun desdits éléments (4, 5) en forme de cadre vient du moulage d'un matériau composite, chacun desdits éléments (4, 5) comportant, outre lesdits moyens d'emboîtement (42), des moyens de réception complémentaires auxdits moyens d'emboîtement, conçus aptes à la solidarisation entre eux de deux éléments (4, 5) superposés, ladite chambre de raccordement (1) étant caractérisée en ce que le cadre métallique (6) fait partie intégrante de l'élément supérieur (5), sans que le cadre métallique ne soit scellé à l'élément supérieur par du béton.

2. Chambre de raccordement (1) selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'élément supérieur (5) comporte un couronnement (51) qui forme une feuillure interne sur laquelle ledit cadre métallique (6) est surmoulé.

3. Chambre de raccordement (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que ledit cadre métallique (6) est en aluminium.

4. Chambre de raccordement (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle comporte en outre au moins un dispositif correcteur d'inclinaison (9, 10) disposé entre l'élément supérieur (5) et un élément de base (4) et/ou au moins un dispositif correcteur d'inclinaison (9, 10) disposé entre deux éléments de base (4) successifs, ledit dispositif correcteur (9, 10) étant de forme parallélépipédique rectangle et de dimensions identiques en longueur et en largeur aux dimensions des éléments (4, 5) en forme de cadre, et en ce que deux des côtés parallèles (93, 94; 101, 102) sont de hauteurs différentes et les côtés (91, 92; 103, 104) qui les relient sont de hauteur variable, allant en rétrécissant depuis ledit côté le plus haut (93;

101) vers ledit côté le moins haut (94 ; 102), ledit dispositif correcteur (9, 10) comprenant en outre des moyens d'emboîtement complémentaires (95 ; 105) aux moyens d'emboîtement (42) des éléments en forme de cadre (4, 5) de la chambre de raccordement (1).

5. Chambre de raccordement (1) selon la revendication précédente, caractérisée en ce que ledit dispositif correcteur d'inclinaison (10) comprend deux grands côtés (101, 102) et deux petits côtés (103, 104), lesdits deux grands côtés (101, 102) présentant une hauteur différente et lesdits deux petits côtés (103, 104) qui les relient étant de hauteur variable, allant en rétrécissant depuis ledit grand côté le plus haut (101) vers ledit grand côté le moins haut (102).

6. Chambre de raccordement (1) selon la revendication 4 caractérisée en ce que ledit dispositif correcteur d'inclinaison (9) comprend deux grands côtés (91, 92) et deux petits côtés (93, 94), lesdits deux petits côtés (93, 94) présentant des hauteurs différentes et lesdits deux grands côtés (91, 92) qui les reliant sont de hauteur variable, allant en rétrécissant depuis ledit petit côté le plus haut (93) vers ledit petit côté le moins haut (94).

7. Chambre de raccordement (1) selon l'une quelconque des revendications 4 à 6 caractérisée en ce que la pente entre le côté le plus haut (93 ; 101) et le côté le moins haut (94 ; 102) dudit dispositif correcteur d'inclinaison (9, 10) est comprise entre 0,5 et 3%.

8. Chambre de raccordement (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que chacun desdits éléments de base (4) présente extérieurement et périphériquement des moyens de collecte d'eau de ruissellement, ainsi que des moyens d'évacuation de cette eau de ruissellement.